

JERRY DIAS PRÉSIDENT NATIONAL • **LANA PAYNE** SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE NATIONALE • **RENAUD GAGNÉ** DIRECTEUR QUÉBÉCOIS

Conférence du secteur des soins de santé – Les travailleuses et travailleurs de la santé tracent la voie à suivre pour protéger les soins de santé publics



Les membres du secteur des soins de santé d'Unifor se sont réunis à Port Elgin du 13 au 15 septembre pour se renseigner sur les problèmes auxquels font face les travailleuses et travailleurs de la santé en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

« Nous nous réunissons à cette conférence pour renforcer notre pouvoir, apprendre les uns des autres et pour utiliser ce pouvoir collectif afin de défendre les intérêts de tous les travailleurs et travailleuses de la santé du pays, a déclaré Jerry Dias, président national d'Unifor. Plus que jamais, notre système de santé a besoin d'être protégé, et nos travailleuses et travailleurs de la santé ont besoin de respect et de soutien. »

La conférence a également fourni un espace pour discuter des luttes quotidiennes du travail dans les soins de santé. Les déléguées et délégués se sont répartis dans leurs sous-secteurs respectifs et ont partagé les défis auxquels ils font face, comme le traitement des patients et des résidents violents, le manque de formation pour faire face aux problèmes de santé mentale et le manque chronique de personnel et de ressources.

La directrice de la région de l'Ontario, Naureen Rizvi, a parlé des attaques du gouvernement Ford contre les soins de santé et des mesures prises par les Ontariens pour riposter.

« L'année a été riche en défis, mais elle a aussi été marquée par d'importantes ripostes, a déclaré Naureen Rizvi. Nous avons

mis le gouvernement de Doug Ford en demeure. Nous ne resterons pas les bras croisés et ne laisserons pas nos services publics disparaître. »

La directrice régionale de l'Atlantique, Linda MacNeil, a présenté son exposé au Groupe d'experts sur les soins de longue durée de la Nouvelle-Écosse. Le processus du Groupe d'experts a permis aux intervenants d'offrir des suggestions au gouvernement sur la façon d'améliorer les soins de longue durée dans la province.

« Le syndicat a consulté les membres dans les foyers de toute la province et a soumis un rapport complet directement au Groupe d'experts et a parlé de leurs années d'expérience dans le système. Nos membres n'ont constaté aucune amélioration de la charge de travail. Le recrutement est encore faible. Le taux de rétention est encore incroyablement bas. Nous devons donc continuer à nous battre. Et nous le ferons. »

DANS CE NUMÉRO:

- La Coalition ontarienne de la santé se prononce sur le projet de loi 74
- L'équité salariale
- Chartwell Montgomery Village – une nouvelle entente

La Coalition ontarienne de la santé se prononce sur le projet de loi 74 et l'avenir des services de soins de santé

« Les fusions pour le Nord ne fonctionnent pas, a déclaré Natalie Mehra, directrice de la Coalition ontarienne de la santé. Le plan consiste à fusionner 1 800 fournisseurs de services de santé, hôpitaux, soins de longue durée, soins palliatifs, ambulance aérienne, laboratoires, et à les regrouper en conglomérats géants. Ce modèle de soins de santé ne fonctionne pas pour une population largement dispersée sur une zone géographique géante. » Natalie Mehra a ajouté : « C'est la restructuration la plus radicale que cette province ait jamais connue.

Les actions prévues comprenaient l'apposition de milliers d'autocollants Stopper la privatisation de la santé, et la distribution de dépliants pour prévenir d'autres changements à venir. Plus de 150 000 infirmières, médecins, professionnels de la santé publique, préposés de soutien, défenseurs des droits des patients et groupes de patients portent des autocollants

avertissant de la privatisation des soins de santé et demandant au public de soutenir les soins de santé publics. Plus de 100 hôpitaux et établissements de soins de santé ont participé à la journée d'action.

Le projet de loi 74 confère au gouvernement Ford « des pouvoirs sans précédent pour ordonner la privatisation de pratiquement n'importe quelle partie de notre système de soins de santé », a-t-elle averti. Natalie Mehra a déclaré que le gouvernement a coupé d'un demi-milliard de dollars les services de l'Assurance-santé de l'Ontario, qu'il a réduit les services de santé publique et qu'il procède à des restructurations pour les centraliser, et qu'il a diminué, restructuré et privatisé les services ambulanciers terrestres et aériens. Les hôpitaux font également face à des contraintes budgétaires insoutenables, a-t-elle fait remarquer, avec des niveaux de financement inférieurs au taux d'inflation.

Des ambulanciers paramédicaux d'Unifor rencontrent la sous-ministre adjointe de la Santé de l'Ontario au sujet des compressions et de la restructuration des services ambulanciers

Les ambulanciers paramédicaux terrestres et aériens membres d'Unifor ont récemment rencontré Allison Blair, sous-ministre adjointe de la Santé, pour discuter des préoccupations relatives à la restructuration des services des SMU. Ils ont soulevé diverses préoccupations, notamment la privatisation, les problèmes de temps d'intervention plus lents dans les régions rurales en raison des longues distances à parcourir et le nombre insuffisant d'ambulances disponibles dans les centres urbains en raison de la surpopulation hospitalière, proche d'une situation de crise, et du fait que les ambulanciers paramédicaux doivent attendre longtemps pour le déchargement.

Ils ont également soulevé le fait que la réduction et la centralisation des services d'ambulance à dix régions géantes signifiera que les petites collectivités rurales et nordiques seront moins prioritaires et présenteront moins de risques pour leurs services. Le sous-ministre de la Santé n'a pas fourni beaucoup de détails sur la restructuration, mais il s'est engagé à consulter les ambulanciers paramédicaux d'Unifor au fur et à mesure que le processus se déroule.



Les soins prennent du temps



La porte-parole du NPD en matière de santé, France

Gelina, a présenté une pétition d'Unifor de près de 3000 signatures, Les soins prennent du temps, à l'Assemblée législative de l'Ontario. La pétition demande au gouvernement provincial d'adopter une norme minimale de quatre heures de soins dans les foyers de soins de longue durée.

Les membres du secteur des services de santé d'Unifor ont fait circuler et signé la pétition en appui aux quatre revendications suivantes:

- Une modification doit être apportée à la Loi sur les foyers de soins de longue durée afin d'établir une norme légale d'un minimum de quatre heures de soins par résident chaque jour, ajustée en fonction du niveau d'acuité et de l'ensemble des cas.
- La province doit augmenter le financement afin que les foyers de soins de longue durée atteignent une norme de dotation et de soins, et lient le financement public des foyers à la prestation de soins de qualité et à un ratio personnel/patients qui respecte la norme minimale légale de quatre heures de soins.
- L'Ontario doit investir davantage dans les foyers de soins de longue durée fournis par les municipalités et les organismes de bienfaisance que dans les sociétés à but lucratif, ce qui permettrait d'investir de l'argent dans les soins plutôt que dans les poches des actionnaires.
- Afin d'assurer la reddition de comptes et l'établissement de rapports appropriés, la province devrait rendre obligatoire l'établissement de rapports publics sur les niveaux de dotation en personnel dans chaque foyer de SLD de l'Ontario.

En 2017, un projet de loi d'initiative parlementaire, présenté par le NPD, exigeant une norme minimale de quatre heures de soins quotidiens dans les foyers de soins de longue durée a été adopté en deuxième lecture et voté à l'unanimité par tous les partis politiques.

Le gouvernement de la N.-É. crée des bourses pour la formation des préposés aux soins continus

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a consacré 460 000 dollars pour le financement de bourses d'études à ceux qui s'inscrivent à un programme de formation de préposés aux soins continus dans le but de stimuler le recrutement. Le Groupe d'experts sur les soins de longue durée nommé par le gouvernement a recommandé un financement accru pour la formation dans le cadre de son rapport présenté en janvier.

« Cette annonce est la bienvenue et nous espérons qu'elle se traduira par la formation d'un plus grand nombre de préposés aux soins continus, ce qui allégera la charge de travail dans le secteur surchargé des soins de longue durée de la province, a déclaré Linda MacNeil, directrice régionale de l'Atlantique. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour remédier aux pénuries de personnel et aux pressions liées aux besoins plus aigus en matière de santé et aux besoins de plus en plus complexes en santé mentale. »

Les membres d'Unifor en Nouvelle-Écosse ont **présenté un rapport complet au Groupe d'experts** à la fin de 2018 avec des recommandations visant à régler le problème de la détérioration des conditions de travail, à offrir davantage de possibilités de formation pour les nouveaux employés et le personnel en place, et en vue d'investir dans les soins de longue durée afin de répondre aux besoins actuels. [Lisez la version complète du mémoire ici.](#)

Les travailleuses et travailleurs des soins de longue durée espéraient que des mesures seraient prises rapidement après la publication de l'examen du Groupe d'experts, mais les membres d'Unifor signalent que les conditions demeurent les mêmes dans plusieurs établissements de soins de longue durée.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a réduit les budgets des soins de longue durée dans deux budgets consécutifs en 2015 et 2016, et n'a réinsufflé qu'une partie du financement initial à la suite de la forte opposition d'Unifor, d'autres syndicats, des employeurs et des familles dans le budget 2017.

« Nous espérons que le premier ministre McNeil comprend l'ampleur du problème et que ce pas en avant est l'un des nombreux pas qui ont été faits pour investir dans la dignité des résidents et dans le bien-être des travailleuses et travailleurs des soins de longue durée », a déclaré Linda MacNeil.



**Éliminer l'écart salarial
entre les sexes exige un
vrai changement.**

**Verser un salaire
minimum vital
obligatoire est un début.**



unifor.org/ecartsalarial

Un examen judiciaire protège l'équité salariale dans les foyers de soins de l'Ontario

Unifor s'est joint à l'intervention de la Coalition pour l'égalité salariale dans le cadre d'une audience d'examen judiciaire concernant un différend en matière d'équité salariale entre l'Allio et le SEIU contre un groupe d'employeurs de foyers de soins en Ontario.

Le cas provient des foyers de soins de l'Ontario qui comptent surtout des femmes, et l'équité salariale est déterminée en l'absence de leurs homologues masculins. Dans une victoire pour l'équité entre les sexes, l'examen judiciaire a statué que le fait de ne pas suivre la méthode de comparaison pour maintenir l'équité salariale ne respecte pas les valeurs de la Constitution.

La Loi sur l'équité salariale recommande que, dans les cas où les comparateurs masculins sont absents, les employeurs devraient utiliser une méthode de comparaison pour déterminer la parité salariale. La Commission de l'équité salariale de l'Ontario explique que la méthode de comparaison « permet aux organisations du secteur public élargi, qui comptent surtout des catégories d'emplois féminines, d'obtenir et d'appliquer des renseignements sur l'équité salariale d'une autre organisation du secteur public ».

Les syndicats et la Coalition pour l'équité salariale ont soutenu que l'interprétation de la Loi sur l'équité salariale par le tribunal était déraisonnable et contraire à la Charte. La Cour a ensuite conclu que la façon dont le Tribunal a interprété la Loi sur l'équité salariale ne tenait pas compte des valeurs de la Charte et qu'elle était donc déraisonnable et devait être renversée. La Cour a également conclu que les employeurs utilisent des comparateurs à partir de la date à laquelle l'écart d'équité salariale est allégué avoir refait surface.

Le procureur général de l'Ontario a déposé un avis de requête en autorisation d'appel et les foyers de soins participants ont déposé un avis distinct semblable. Les sociétés qui représentent les foyers de soins de longue durée participants dans ce cas sont Extendicare, Chartwell, Sienna et Revera.

Un régime d'assurance-médicaments pour tout le monde!

Unifor appuie sans réserve les récentes recommandations en faveur d'un régime national d'assurance-médicaments universel à payeur unique et demande l'appui de tous les partis pour accélérer sa création.

Le rapport final du Conseil consultatif sur la mise en œuvre du Régime national d'assurance-médicaments a conclu qu'un programme national permettrait à tous les Canadiens et Canadiennes d'avoir accès aux médicaments sur ordonnance, peu importe où ils vivent ou travaillent, y compris les 20 p. cent qui ne sont actuellement pas assurés ou sous-assurés, tout en économisant annuellement 5 milliards de dollars sur le coût des médicaments.

« Cette étude prouve que non seulement les Canadiens et Canadiennes bénéficieraient de l'accès aux médicaments dont ils ont besoin, mais elle est aussi avantageuse sur le plan

financier, a déclaré Jerry Dias. Les conservateurs de Harper, avec la participation de Scheer, avaient presque dix ans pour le mettre en œuvre et n'ont rien fait au sujet du régime d'assurance-médicaments, mais il y a là une occasion réelle de faire passer la santé des Canadiens et Canadiennes avant la politique partisane et d'aller de l'avant avec un régime national. »

Il est temps d'adopter un régime universel
**d'assurance-
médicaments**

AGISSEZ MAINTENANT!

 UNIFOR
theUnion | lesyndicat

unifor.org/assurance-médicaments

Unifor se réjouit des nouvelles possibilités d'emploi dans les soins de longue durée en Nouvelle-Écosse

Les membres d'Unifor se réjouissent de l'annonce faite aujourd'hui par le gouvernement provincial à Northwood Manor de s'attaquer au problème de recrutement et de maintien en poste dans les soins de longue durée avec de nouvelles possibilités d'emploi.

« Nos membres sont soulagés de voir enfin des progrès pour régler les problèmes chroniques de recrutement et de maintien en poste, en particulier pour les préposés aux soins continus dans le secteur des soins de longue durée, a déclaré Linda MacNeil, directrice de la région de l'Atlantique d'Unifor. Nous espérons que ces mesures et les efforts actuels du gouvernement provincial pour améliorer l'état de notre secteur des soins de longue durée se traduiront par un plus grand nombre de préposés aux soins continus sur le terrain. »

Un plan visant à permettre aux infirmières autorisées (IA) et aux infirmières auxiliaires autorisées (IAA) dont le permis d'exercice est expiré en raison d'un départ à la retraite ou d'une absence du travail d'être autorisées à travailler comme préposées aux soins continus est un bon début, car il y a un besoin urgent de travailleuses et travailleurs qualifiés dans la province. La capacité des infirmières formées à l'étranger de travailler comme préposées aux soins continus après avoir obtenu l'approbation du collège et en attendant leurs examens écrits pour travailler dans leur domaine particulier devrait également contribuer à atténuer la pénurie de préposés.

Depuis des années, les membres et les dirigeants d'Unifor **s'expriment ouvertement sur les problèmes** auxquels sont confrontés les travailleuses et travailleurs et les résidents des établissements de soins de longue durée, luttant pour obtenir un financement accru, de meilleures stratégies de recrutement et de maintien en poste et un changement global dans la façon dont le gouvernement établit les priorités du secteur des soins de longue durée.



Négociations avec Extendicare

Unifor a participé activement aux négociations dans le secteur des foyers de soins de longue durée de l'Ontario au cours des derniers mois à la suite d'une réunion de stratégie sectorielle tenue en février. À toutes les tables de négociation, les employeurs ont demandé des concessions et ont offert très peu de compensation.

Le comité de négociation d'Unifor pour les membres chez Extendicare, qui comprenait des représentantes et représentants de chacune des dix maisons Extendicare, s'est réuni pendant une semaine de négociations centrales à la fin avril.

Le comité a repoussé toutes les demandes de concession et a négocié des améliorations aux dispositions avant que les parties ne soient obligées de recourir à l'arbitrage pour régler les questions en suspens. Les membres du comité étaient unis dans leur détermination à rejeter l'offre salariale insuffisante et insultante de l'employeur.

La sentence arbitrale prévoit des améliorations aux salaires et à la prime de fin de semaine. La décision arbitrale a rejeté toutes les demandes de concession déposées par l'employeur et a ignoré à juste titre l'avant-projet de loi sur les restrictions salariales présenté par le gouvernement Ford en juin dernier.

Bien que la décision arbitrale contienne des augmentations salariales modestes qui dépassaient de beaucoup celles offertes par l'employeur, ces augmentations n'apporteront aucun soulagement pour remédier aux graves pénuries de personnel dans l'ensemble de la province, en particulier pour les préposés aux soins de la personne. Les enjeux plus vastes qui touchent les milieux de travail des SLD et le secteur demeurent.

Unifor s'est engagé à continuer de faire pression en faveur de normes provinciales de dotation en personnel qui établissent des ratios appropriés entre le nombre d'employés et le nombre de résidents.

Une nouvelle entente est conclue avec les résidences de retraite Chartwell Montgomery Village

Les membres de la section locale 1285 travaillant pour Chartwell Montgomery Village ont voté à 89 p. cent en faveur de la ratification de la nouvelle convention le 16 juillet 2019.

« Notre campagne Demandez à Hilda visait à faire reculer la demande de gel des salaires de Chartwell pour les travailleuses et travailleurs touchés par l'augmentation du salaire minimum de 2018, a déclaré Jerry Dias, président national d'Unifor. Cette victoire en dit long sur le succès de notre campagne Demandez à Hilda. La campagne a obtenu l'appui des résidents, des familles et des membres de la collectivité, ce qui a forcé l'employeur à renoncer à sa demande régressive. »

La campagne comportait une série de vidéos « Demandez à Hilda », basées sur les publicités de Chartwell qui utilisaient une comédienne pour représenter une résidente appelée Edna. Le nom de Hilda a été utilisé parce qu'il a toujours été établi que ces travailleuses et travailleurs sont assujettis à la Loi sur l'arbitrage des conflits de travail dans les hôpitaux (LADHT), qui empêche la plupart du personnel de la santé de la province de faire grève. Le rôle de Hilda a été joué par Roxy Baker, retraitée d'Unifor.



Secteur des soins de santé d'Unifor

Le scan



205, rue Placer
Toronto (Ontario) M2H 3H9
Tél.: 1-866-832-1122, poste 2001
unifor.org